

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

La Calade : une destination

Près de 400 migrants, des familles et des mineurs non accompagnés, vivent à Villefranche-sur-Saône. Logés dans des résidences d'hébergement d'urgence, en foyer ou en logements éducatifs, c'est souvent l'occasion pour eux d'avoir un toit pour la première fois depuis longtemps.

Partis de leur village où de leur ville en Afrique, en Europe de l'Est ou au Moyen-Orient, en quête de sécurité, de travail et de liberté, près de 400 migrants vivent actuellement à Villefranche-sur-Saône et son agglomération. Une destination qu'ils n'ont pas choisie. Ils ont traversé les mers, les montagnes et une partie de l'Europe avant d'arriver en Calade, un peu par hasard pour la plupart.

L'étape précédente était le plus souvent Lyon, « parce qu'un bus nous y a amenés », pour « rejoindre de la famille » ou encore « parce que j'en ai entendu parler, quand j'étais en Italie. On disait que c'était plus facile que Paris. » Certains y ont vécu plusieurs années, en centre d'hébergement, en squat ou à la rue, avant d'être dirigés vers Villefranche, où on leur proposait un logement, « en attendant ».

Répartis entre le centre d'hébergement boulevard Albert-Camus et l'ancien hôtel Formule 1 de la rue Théodore-Braun, ils vivent en communauté, partageant douches, sanitaires, cuisines et parties communes. Les deux bâtiments appartiennent à Adoma, ancienement Sanacotra, un organisme social missionné par l'Etat en charge de l'hébergement.

Paul GANASSALI

« C'est toujours mieux que la rue ou la guerre »

« Je ne sais pas vraiment comment je me suis retrouvé ici », reconnaît Ali, un Sénégalais de 23 ans. « J'ai d'abord vécu à la rue, dans un camp, à Paris, puis on m'a emmené à Lyon où j'ai rencontré ma femme, avant qu'on nous donne ce logement. » Le couple, qui attend un enfant, vit dans une résidence Adoma depuis trois mois. Selon eux : « C'est vrai que ce n'est pas toujours très propre, mais c'est toujours mieux que la rue ou la guerre ; on nous traite bien. »

« Il n'y a plus de place à Lyon, où beaucoup dorment dans des squats, plus ou moins organisés. Petit à petit, on les redirige en dehors des grandes agglomérations, comme à Villefranche », analyse Soraya, présidente de l'association Just Human Solidarity.



Dans les centres d'hébergements, les occupants partagent les parties communes : cuisine, sanitaires, douches. Photo Progrès/

REPÈRE

■ Migrants ou réfugiés, un débat sémantique

Migrants, réfugiés, demandeurs d'asile, les termes sont parfois confondus, associés, amalgamés. Pourtant, le vocabulaire pour désigner « les sans-papiers » a bien son importance : « Je n'aime pas le mot migrant, car il est régulièrement utilisé comme outil péjoratif, qui déshumanise et ôte la voix aux personnes qui souffrent. Je préfère réfugié ou demandeur d'asile », formule, tout de suite, Gaëlle Gormley, présidente et cofondatrice de l'association ACtForRef. Rapportant ainsi que ces personnes viennent de pays en guerre ou sortant à peine d'un conflit. « Réfugiés et demandeurs d'asile sont des statuts administratifs, pas des jugements de valeur », précise la préfecture. Tout réfugié est un migrant et les ressortissants des pays comme le Bangladesh, le Pakistan ou l'Afghanistan obtiennent généralement l'asile. Mais tous les migrants ne sont pas des réfugiés. Ceux quittant un pays en développement pour chercher une vie meilleure en Europe, sont dits « migrants économiques » car « ils font le choix du déplacement pour de meilleures perspectives, pour eux et pour leurs familles », explique le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

« La barre des 18 ans est un vrai problème »

Environ 300 personnes sont logées dans les résidences Adoma de Villefranche, mais près d'une centaine de mineurs non-accompagnés (MNA) et de jeunes majeurs sont également accueillis dans la commune, en foyer, en appartement éducatif ou en foyer de jeunes travailleurs. « Le Département travaille avec quatre partenaires de l'Aide Sociale à l'Enfance pour les accueillir et ils sont accompagnés par des travailleurs sociaux. L'accompagnement est différent, si le jeune est confié en foyer ou en appartement éducatif. Il est aussi différent, suivant l'âge du jeune, et ne revêt pas les mêmes objectifs. À l'issue de leur prise en charge par le Département, certains jeunes majeurs s'installent durablement sur leur bassin de vie, après avoir consolidé leur projet professionnel et avoir trouvé un logement autonome », indique Hugot Philippe, attaché de presse du Département. « La barre des 18 ans est un vrai problème », regrette Inger Kristensen, directrice locale de la Croix-Rouge. « Une fois majeurs, ils ne sont plus aussi protégés. Heureusement, à Villefranche, les associations travaillent de concert et la mairie réagit extrêmement bien, quand nous avons besoin d'elle. »



Au total, 93 mineurs non-accompagnés ou ancien MNA sont accueillis à Villefranche. Photo Progrès/Rémy PERRIN